

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 juin 2019
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 27 juin 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens, par la présente, à vous faire part des violations de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes commises par la Syrie en mai 2019, ainsi que des atteintes portées à la souveraineté d'Israël au cours de ce même mois. Vous trouverez en annexe à la présente lettre la liste complète de ces violations.

Comme indiqué ci-après, des violations de la ligne alpha sont commises tous les jours par les forces syriennes, dont la présence armée est constamment signalée dans la zone de séparation. Or, bien qu'elles aient lieu au vu et au su de tous et que les Forces de défense israéliennes les signalent régulièrement à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), ces violations sont invariablement passées sous silence dans les rapports du Secrétariat.

Israël est pleinement résolu à appliquer l'Accord sur le dégagement et toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur cette question, comme en témoignent les rapports réguliers des Forces de défense israéliennes à la FNUOD.

Il est impératif que dans le prochain rapport, il soit rendu compte fidèlement de la situation sur le terrain et qu'il soit exigé du Gouvernement syrien qu'il respecte l'Accord sur le dégagement, les violations de l'Accord par la Syrie ne faisant qu'attiser les tensions dans notre région déjà instable. Je veux croire qu'il y sera fait état de ces violations incessantes de manière objective et qu'il y sera rendu compte de l'attachement d'Israël à l'exécution de l'Accord.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Danny **Danon**



**Annexe aux lettres identiques datées du 27 juin 2019 adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Violations commises par la Syrie en mai 2019, signalées par les Forces
de défense israéliennes**

Nombre total de violations du fait de la présence de membres des forces syriennes dans la zone de séparation : 25

Nombre total de violations du fait du franchissement de la ligne alpha par des civils syriens : 89

Nombre total de violations du fait de la présence de Syriens armés dans la zone de séparation ou du franchissement de la ligne alpha par des Syriens armés : 16

<i>Numéro de violation</i>	<i>Date et heure</i>	<i>Description</i>	<i>Coordonnées (UTM)</i>
1	1 ^{er} mai 07 h 27	Cinq civils syriens ont été observés à 265 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	620/795
2	1 ^{er} mai 07 h 09	Trois civils syriens ont été observés à 242 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	620/795
3	1 ^{er} mai 07 h 56	Sept civils syriens ont été observés à 88 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	622/800
4	1 ^{er} mai 08 h 52	Six soldats des forces armées syriennes ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	610/854
5	1 ^{er} mai 08 h 58	Un soldat des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	652/757
6	1 ^{er} mai 09 h 18	Deux civils syriens armés ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	627/809
7	1 ^{er} mai 10 h 01	Quinze soldats armés des forces armées syriennes ont été observés à 144 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	621/806
8	1 ^{er} mai 12 h 25	Cinq soldats armés des forces armées syriennes ont été observés à 213 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	620/801
9	1 ^{er} mai 12 h 32	Quatre civils syriens ont été observés à 430 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	618/697
10	1 ^{er} mai 10 h 22	Quatre civils syriens ont été observés à 252 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	620/797
11	1 ^{er} mai 07 h 35	Deux civils syriens ont été observés à 250 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	620/800
12	1 ^{er} mai 12 h 27	Un civil syrien a été observé à 130 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	697/476
13	1 ^{er} mai 15 h 22	Un civil syrien a été observé à 77 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	679/450
14	1 ^{er} mai 16 h 45	Un civil syrien a été observé à 80 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	680/451
15	2 mai 10 h 09	Trois civils syriens armés ont été observés à 314 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	644/741
16	2 mai 11 h 15	Deux civils syriens ont été observés à 81 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	693/469
17	2 mai 15 h 48	Un civil syrien a été observé à 447 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	682/517

<i>Numéro de violation</i>	<i>Date et heure</i>	<i>Description</i>	<i>Coordonnées (UTM)</i>
18	2 mai 16 h 14	Deux civils syriens armés ont été observés à 493 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	642/743
19	3 mai 08 h 36	Un civil syrien a été observé à 170 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	709/481
20	4 mai 09 h 58	Un civil syrien a été observé à 110 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	697/475
21	4 mai 11 h 29	Un civil syrien a été observé à 567 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	674/543
22	4 mai 13 h 55	Un civil syrien a été observé à 596 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	676/534
23	4 mai 13 h 58	Un civil syrien a été observé à 35 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	697/474
24	4 mai 14 h 25	Sept soldats armés des forces armées syriennes ont été observés à 283 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	645/739
25	4 mai 14 h 46	Un civil syrien a été observé à 110 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	680/451
26	4 mai 17 h 12	Un civil syrien a été observé à 290 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	672/573
27	4 mai 19 h 32	Trois civils syriens ont été observés à 75 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	576/517
28	5 mai 08 h 26	Deux civils syriens ont été observés à 463 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	642/743
29	5 mai 11 h 46	Deux soldats armés des forces armées syriennes ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	657/725
30	5 mai 13 h 16	Un civil syrien a été observé à 487 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	642/743
31	5 mai 16 h 08	Un civil syrien a été observé à 768 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	615/791
32	6 mai 17 h 18	Trois civils syriens ont été observés à 155 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	702/490
33	6 mai 10 h 32	Sept soldats des forces armées syriennes, dont certains étaient armés, ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	652/699
34	6 mai 18 h 11	Un soldat des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	654/726
35	8 mai 10 h 08	Huit soldats des forces armées syriennes, dont certains étaient armés, ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	690/443
36	9 mai 9 h 18	Un civil syrien a été observé à 527 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	673/550
37	9 mai 10 h 27	Un civil syrien a été observé à 504 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	681/518
38	9 mai 16 h 44	Un civil syrien a été observé à 480 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	617/809
39	8 mai 2 h 23	Un civil syrien armé a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	699/465
40	10 mai 10 h 15	Un civil syrien a été observé à 630 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	676/531
41	10 mai 16 h 37	Un civil syrien a été observé à 128 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	659/654

<i>Numéro de violation</i>	<i>Date et heure</i>	<i>Description</i>	<i>Coordonnées (UTM)</i>
42	11 mai 6 h 40	Un civil syrien a été observé à 177 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	682/458
43	11 mai 12 h 29	Un civil syrien a été observé à 573 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	676/534
44	11 mai 13 h 39	Un civil syrien a été observé à 129 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	646/346
45	11 mai 14 h 27	Un civil syrien a été observé à 65 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	685/460
46	12 mai 08 h 40	Un civil syrien a été observé à 592 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	685/460
47	12 mai 08 h 56	Un civil syrien a été observé à 417 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	682/518
48	12 mai 09 h 18	Un civil syrien a été observé à 1 102 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	599/298
49	12 mai 10 h 36	Un civil syrien a été observé à 199 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	681/456
50	10 mai 08 h 05	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	652/726
51	11 mai 13 h 01	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	653/722
52	11 mai 10 h 06	Deux soldats des forces armées syriennes, dont un était armé, ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	652/726
53	10 mai 10 h 20	Deux soldats des forces armées syriennes ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	680/449
54	12 mai 11 h 40	Un civil syrien a été observé à 145 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	646/346
55	12 mai 14 h 15	Un soldat des forces armées syriennes a été observé à 51 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	700/489
56	13 mai 13 h 22	Un civil syrien a été observé à 115 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	661/382
57	13 mai 16 h 26	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	646/665
58	13 mai 08 h 02	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	703/499
59	14 mai 10 h 35	Un civil syrien a été observé à 132 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	692/468
60	14 mai 13 h 55	Un civil syrien a été observé à 430 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	619/764
61	14 mai 15 h 28	Un civil syrien a été observé à 99 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	677/642
62	14 mai 23 h 43	Trois civils syriens armés ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	677/638
63	14 mai 11 h 20	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	627/809
64	14 mai 06 h 51	Un civil syrien a été observé à 85 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	768/456
65	15 mai 10 h 39	Un civil syrien a été observé à 190 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	681/456
66	15 mai 11 h 14	Deux civils syriens ont été observés à 437 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	682/517

<i>Numéro de violation</i>	<i>Date et heure</i>	<i>Description</i>	<i>Coordonnées (UTM)</i>
67	15 mai 14 h 21	Un civil syrien a été observé à 60 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	678/448
68	15 mai 16 h 50	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé à 135 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	683/457
69	15 mai 17 h 50	Un civil syrien a été observé à 111 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	701/492
70	16 mai 10 h 15	Un civil syrien a été observé à 200 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	681/455
71	15 mai 13 h 17	Trois soldats des forces armées syriennes ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	629/673
72	15 mai 13 h 20	Trois soldats des forces armées syriennes ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	650/730
73	15 mai 16 h 01	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	653/724
74	15 mai 16 h 38	Deux soldats armés des forces armées syriennes ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	649/721
75	15 mai 16 h 44	Trois civils syriens armés ont été observés à 53 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	658/458
76	18 mai 6 h 50	Un civil syrien a été observé à 60 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	679/448
77	18 mai	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé à 19 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	648/734
78	18 mai 14 h 17	Deux civils syriens ont été observés à 331 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	620/794
79	18 mai 14 h 45	Un civil syrien a été observé à 129 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	683/458
80	17 mai 07 h 31	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	647/716
81	17 mai 08 h 04	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	652/728
82	17 mai 10 h 42	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé à 118 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	647/736
83	17 mai 19 h 02	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	702/499
84	19 mai 14 h 40	Deux civils syriens ont été observés à 787 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	624/325
85	20 mai 07 h 45	Six civils syriens ont été observés à 406 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	602/902
86	19 mai 07 h 43	Un civil syrien armé a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	651/757
87	19 mai 08 h 58	Deux soldats armés des forces armées syriennes ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	654/727
88	19 mai 16 h 45	Deux soldats armés des forces armées syriennes ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	634/685
89	19 mai 03 h 13	Un soldat armé des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	703/499
90	20 mai 16 h 56	Un civil syrien a été observé à 120 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	678/448
91	20 mai 08 h 26	Un civil syrien armé a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	651/732

<i>Numéro de violation</i>	<i>Date et heure</i>	<i>Description</i>	<i>Coordonnées (UTM)</i>
92	21 mai 10 h 53	Un civil syrien a été observé à 78 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	663/414
93	21 mai 12 h 55	Un civil syrien a été observé à 192 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	590/910
94	21 mai 15 h 49	Un civil syrien a été observé à 75 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	669/429
95	21 mai 15 h 38	Huit soldats des forces armées syriennes ont été observés à 600 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	616/797
96	21 mai 16 h 48	Un civil syrien a été observé à 72 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	703/490
97	21 mai 11 h 42	Deux soldats des forces armées syriennes, dont un était armé, ont été observés dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	652/728
98	21 mai 14 h 04	Un soldat des forces armées syriennes a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	652/720
99	21 mai 19 h 17	Un civil syrien armé a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	651/732
100	22 mai 14 h 40	Un civil syrien a été observé à 161 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	669/433
101	22 mai 15 h 38	Un civil syrien a été observé à 130 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	661/381
102	22 mai 18 h 55	Un civil syrien a été observé à 147 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	683/458
103	23 mai 10 h 59	Deux civils syriens ont été observés à 418 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	600/903
104	23 mai 11 h 5	Un civil syrien a été observé à 138 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	599/906
105	23 mai 10 h 46	Un civil syrien a été observé à 198 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	589/910
106	23 mai 12 h 32	Un civil syrien a été observé à 568 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	594/904
107	23 mai	Un civil syrien a été observé à 105 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	677/447
108	24 mai 07 h 33	Un civil syrien a été observé à 195 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	681/456
109	24 mai 16 h 42	Un civil syrien a été observé à 76 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	679/450
110	25 mai 06 h 16	Un civil syrien a été observé à 66 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	680/451
111	25 mai 07 h 07	Un civil syrien a été observé à 255 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	680/455
112	25 mai 07 h 20	Un civil syrien a été observé à 567 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	675/535
113	26 mai 10 h 14	Un civil syrien a été observé à 173 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	682/457
114	26 mai 17 h 36	Un civil syrien a été observé à 532 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	618/794
115	27 mai 06 h 07	Un civil syrien a été observé à 65 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	679/450
116	27 mai 11 h 28	Un civil syrien a été observé à 188 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	643/343

<i>Numéro de violation</i>	<i>Date et heure</i>	<i>Description</i>	<i>Coordonnées (UTM)</i>
117	27 mai 16 h 11	Un civil syrien a été observé à 246 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	640/339
118	28 mai 08 h 32	Un civil syrien a été observé à 152 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	682/457
119	29 mai 07 h 36	Un civil syrien a été observé à 196 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	682/457
120	29 mai 08 h 09	Un civil syrien armé a été observé dans la zone de séparation, aux coordonnées indiquées.	627/811
121	29 mai 08 h 46	Quatorze soldats des forces armées syriennes ont été observés à 230 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	620/797
122	29 mai 09 h 51	Un civil syrien a été observé à 170 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	680/454
123	29 mai 10 h 14	Un civil syrien a été observé à 157 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	700/481
124	29 mai 13 h 15	Un civil syrien a été observé à 373 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	600/688
125	29 mai 16 h 18	Un civil syrien a été observé à 220 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	638/336
126	29 mai 06 h 03	Quatre civils syriens ont été observés à 320 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	620/796
127	29 mai 08 h 50	Deux civils syriens ont été observés à 440 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	618/797
128	29 mai 11 h 34	Un civil syrien a été observé à 90 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	608/972
129	30 mai 11 h 55	Un civil syrien a été observé à 398 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	598/904
130	30 mai 09 h 08	Un civil syrien a été observé à 625 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	678/523
131	30 mai 09 h 39	Deux civils syriens ont été observés à 144 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées UTM indiquées.	700/481
132	30 mai 18 h 05	Un civil syrien a été observé à 373 mètres au-delà de la ligne alpha, aux coordonnées indiquées.	619/790